



# DEPARTEMENTAUX D'ÉPREUVES COMBINÉES BENJAMINS ÉPREUVES OUVERTES MINIMES

Samedi 2 décembre 2017 à Val de Reuil

## Horaires :

- 12 h 30 Confirmation des engagements
- 13 h 00 Réunion du jury

	Horaires	PERCHE	TRIPLE	LONGUEUR	HAUTEUR 1	HAUTEUR 2	POIDS 1	POIDS 2
50 m Haies BF	13 h 30		MG	MF				BG
50 m Haies BG (après le poids)					BF (après le 50m haies)			
	14 h 30	MF/MG					MF	MG
50 m MG	15 h 00		MF					
50 m MF				BG	MG			BF
3000 m Marche MF et MG	16 h 00							
1000m MF et MG	16 h 30							
1000 m BF et BG								
Podiums - Fin de la compétition !								

- ❖ En dehors de l'heure prévue pour les premières épreuves, l'horaire sera adapté en fonction du nombre de participants et en fonction de l'avancement des épreuves par le juge arbitre.
- ❖ Les engagements pour les athlètes et les jurys sont à effectuer sur le site [eure.athle.com](http://eure.athle.com) pour le jeudi 30 novembre 20h00. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement closes !

Rappel du quota d'officiel à présenter en fonction du nombre d'athlètes engagés (inscription à faire sur le site du comité) : 1 pour 4, 2 pour 5 à 10, 3 pour 11 à 15, 4 pour 16 à 20, 5 pour 20 à 25 et 6 pour plus de 25.

## Règlement :

- ✓ Pour les benjamins :

L'athlète doit participer à l'ensemble des épreuves pour être classé !

Benjamines : Montée de barre de 3 en 3 pour la hauteur / 3 essais au poids

Benjamins : 3 essais en longueur et au poids

- ✓ Pour les minimales : **Épreuves ouvertes organisées si le nombre de jury le permet !**

4 essais sur tous les concours (excepté à la hauteur et à la perche : 3 par barre et essais illimités), sauf décision contraire du juge arbitre indiqué en début de réunion.

Les courses sont prioritaires sur les concours !

N.B. : Lors de l'inscription, merci d'indiquer la première barre de vos athlètes (mise en place de 2 concours de niveau) – montées de barre communiquées en fonction des minimales aux régionaux.

**Inscriptions sur place : 10 euros !**